

Promouvoir le tourisme durable dans les Outre-mer

Déclaration du groupe des Associations

Nature paradisiaque, végétation luxuriante, plages de sable fin bordées de cocotiers, gastronomie raffinée... qui n'a jamais rêvé de passer ses vacances aux Antilles, à la Réunion ou en Polynésie ? Les contrées ultramarines ont bien des atouts pour attirer les touristes. Pour autant, le secteur touristique se heurte à des difficultés structurelles pour l'ensemble de ces territoires. Et cet imaginaire de carte postale ne doit pas occulter une réalité contrastée.

Le modèle touristique uniforme – centré sur la plage et ciblant une clientèle hexagonale – qui faisait autrefois le succès des destinations ultramarines a vieilli. Alors qu'ils ont dû affronter dans le même temps l'obsolescence des infrastructures, une concurrence internationale féroce et la multiplication des plateformes d'hébergement, les choix politiques réalisés au cours des dernières décennies n'ont pas permis de réorienter le développement du tourisme dans la bonne direction : les nombreux dispositifs d'aide à l'investissement par la défiscalisation ont surtout engendré des effets d'aubaine qui se sont soldés dans certains cas par la construction d'hôtels finalement laissés à l'abandon...

Pour opérer la mutation du tourisme ultramarin, l'avis choisit la voie d'un tourisme plus durable et plus responsable. Notre groupe y souscrit pleinement. Car si certaines initiatives exemplaires existent ici et là, à Tahiti ou en Nouvelle-Calédonie, en Guyane, beaucoup reste à faire pour assurer la transition vers un modèle plus respectueux de la nature, des populations et des cultures locales.

Situées pour la majorité d'entre elles sur le front des premiers effets du réchauffement climatique, les territoires ultramarins regorgent de trésors et de merveilles en matière de biodiversité. L'usage optimal de ces ressources environnementales doit constituer un élément clé du futur tourisme ultramarin. De la même façon, la préservation du patrimoine naturel et culturel, le respect de l'authenticité socioculturelle des communautés locales et le partage équitable des retombées financières, notamment au travers des projets portés par les structures de l'économie solidaire et sociale, sont autant de conditions à honorer pour garantir une économie du tourisme viable à long terme.

Deux préconisations formulées en ce sens ont particulièrement retenu l'attention de notre groupe. La première concerne la mise en valeur de l'identité de chacun des territoires

d'Outremer. Cette voie permet précisément d'articuler à la fois la préservation et l'exploitation durable des nombreux atouts ultramarins, qu'ils soient naturels ou socio-culturels. Ainsi les associations culturelles agissent pour la sauvegarde et la transmission du patrimoine, tant bâti qu'immatériel, contribuant ainsi à renforcer l'intérêt touristique des territoires.

La seconde renvoie à l'implication de la population dans la construction d'un tourisme durable. La sensibilisation des publics aux enjeux de soutenabilité et la contribution facilitée des citoyens ultramarins à leur politique touristique locale sont autant de pistes proposées par l'avis auxquelles nous adhérons, d'autant plus que ces objectifs sont ceux quotidiennement poursuivis par les associations et notamment celles qui sont opérateurs du tourisme social et associatif. Dans ce cadre, nous aurions d'ailleurs souhaité que l'avis propose plus nettement de s'appuyer sur elles. Le groupe des associations remercie les rapporteurs et la délégation. Il a voté l'avis.